

1 <i>Intitulé du module</i>	<i>Modèles et méthodes d'intervention - AS</i>						2025-2026
Code T.TS.SO359.AS2.F.25	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres						
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres				
2 <i>Organisation</i>							
Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français						
Volées : PT 2024, EE 2023, TP 2023							
Semaines 8 à 22 Lundi et/ou mardi							
3 <i>Prérequis</i>							
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre							
Autres prérequis							
4 <i>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</i>							
Compétences 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés. 4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.							
Objectifs							
Au terme du module, chaque étudiant·e sera capable de/d':							
<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils d'intervention propres au service social, sur le plan relationnel et administratif - Communiquer de manière appropriée, par oral et par écrit, en fonction des contextes d'intervention - Se référer et se conformer au cadre juridique et institutionnel - Adopter une posture réflexive lors de l'examen des situations et la mobilisation des ressources méthodologiques - Adopter une posture professionnelle valorisant les compétences de la personne, encourageant son autodétermination et favorisant le développement de son pouvoir d'agir - Proposer des pistes d'intervention et les justifier, en tissant des liens avec des modèles et des méthodes théoriques 							

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le travail social avec les individus, les groupes et les communautés nécessite la maîtrise de nombreuses compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être).

Les tâches effectuées dans les services sociaux relèvent de l'aide à la personne, mais aussi de la gestion administrative. Or, les approches contemporaines prônent des relations d'aide dans lesquelles le ou la bénéficiaire est également expert·e de sa propre situation. La prise en compte de ses besoins, ressources et limites évolue, selon les contextes, entre aide en adhésion et aide sous contrainte.

De fait, les problématiques sociales auxquelles les professionnel·les de terrain sont confronté·es sont multiples et complexes. Elles requièrent la capacité d'adopter une posture réflexive, d'analyser les situations à la fois de manière précise et globale, en tissant des liens avec des concepts et des modèles théoriques. Elles impliquent souvent de collaborer de manière pluridisciplinaire.

Par ailleurs, dans des contextes institutionnels exigeants, les professionnel·les se doivent d'être rigoureux, capables de se conformer au cadre juridique et institutionnel qui prévaut. Ils et elles sont amené·es à rendre compte de leur activité, expliquer leurs interventions et justifier leurs décisions en s'appuyant sur des observations objectives et sur des connaissances scientifiques.

En conséquence, le module portera sur la relation d'aide, l'évaluation et l'intervention en service social, sous l'angle de l'individu et de la famille principalement. Nous évoquerons notamment le champ de la protection de l'enfant. Une attention particulière sera portée à la systémique, approche prédominante dans ce domaine. Une vignette clinique transversale servira de support au fil du module.

Les enjeux liés aux moyens de communication seront abordés, à la fois sous l'angle de l'écrit (tenue d'un dossier administratif) et sous l'angle de l'oral (techniques d'entretien).

Modalités pédagogiques :

Dans une logique de continuité du parcours de formation des étudiant·es, le module s'appuiera sur les compétences acquises en formation pratique 1, ainsi que lors des cours fondamentaux (F3, F5, F6 et F7 en particulier).

Les concepts théoriques seront abordés essentiellement en amont des cours, par des lectures obligatoires (modèle de la classe inversée). Les cours seront consacrés principalement à la discussion et à l'analyse des notions. Ils permettront d'en vérifier la compréhension et d'en affiner la maîtrise par des échanges interactifs et des exercices.

Des ateliers permettront de pratiquer les techniques d'entretien. Des professionnel·les du terrain viendront présenter les outils et les méthodes d'intervention spécifiques à leurs domaines.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation du module se subdivise en trois parties :

- Quiz de droit. Echéance fixée au **mardi 28 avril 2026** (semaine 18).
- Travail écrit (semaine 22). Le **mardi 26 mai 2026**. Les étudiant·e·s déposeront un dossier individuel comprenant diverses pièces typiques d'un dossier social.
- Examen oral (semaine 26). Le **lundi 22 juin 2026 ou le mardi 23 juin 2026**, les étudiant·e·s passeront un examen oral, avec des questions traitées en binôme voire en trinôme et des questions individuelles, portant sur une analyse de situation (vignette clinique) et sur leurs dossiers respectifs.

Les modalités précises seront présentées durant le module. Elles seront également déposées sur la plateforme Moodle.

L'usage de l'IA est exclusivement réservé à la correction de l'orthographe et la reformulation dans le cadre du dossier personnel. Il doit alors être dûment annoncé.

Durant le module, les étudiant·es pourront s'inscrire, en binôme, à une activité facultative leur permettant, si elle est réalisée correctement, d'obtenir des points bonus valables lors du premier passage d'examen. Les consignes seront expliquées le premier jour du module et elles seront disponibles sur la plateforme Moodle.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Une participation régulière et active des étudiant·es est exigée. 7 sondages aléatoires de présence seront effectués. Lors de ces sondages, deux absences sont tolérées. Dès la troisième absence, 10% des points totaux de la grille d'évaluation finale du module seront retirés. Dès la cinquième absence, 20% des points seront retirés. Toute absence doit être excusée dès connaissance de celle-ci par email à la responsable de module, avec l'assistante de module en copie. En cas de présentation d'un certificat médical ou d'un document justificatif officiel (une convocation judiciaire, par exemple), l'absence ne sera pas comptabilisée.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- 1) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : un examen oral individuel, sous forme d'analyse de vignette, qui aura lieu le **lundi 31 août ou mardi 1er septembre 2026** (semaine 36).
- 2) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation**Remarques****9 Bibliographie**

Une bibliographie sera remise au cours du module.

Nom de la ou du responsable de module *

BROSSY Joëlle et DESCLOUX Romain

Descriptif validé le *

16 janvier 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle